



L'ANPLF, pour une filière laitière fermière autonome et reconnue.

L'ANPLF est l'Association Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers depuis 2016. **Ouverte et indépendante**, elle est gérée et financée exclusivement par les fermiers et n'est affiliée à aucun syndicat généraliste, garantissant des actions et décisions **représentant l'ensemble des producteurs, quelle que soit leur espèce laitière**. Elle appuie son action sur la solide expérience des producteurs et l'expertise des techniciens de ses structures membres.

L'ANPLF, c'est qui ?

En 2024, l'ANPLF compte 18 structures adhérentes représentant plus de 1 300 producteurs bovins, caprins et ovins partout en France.

L'ANPLF, c'est quoi ?

Une identité affirmée et défendue de la profession et de **la filière fermière réunie** pour défendre le terme fermier. En 2020, les producteurs ont ainsi développé une marque *J'éleve – Je transforme – Je vends* reliée à une charte. Chaque producteur se reconnaissant dans ces valeurs sont invités à nous rejoindre.

Pourquoi adhérer ?

- **Parce que l'ANPLF se bat au quotidien pour que l'application de la réglementation soit adaptée aux spécificités des producteurs laitiers fermiers.**

Gestion des alertes sanitaires, plan d'autocontrôles, dossier d'agrément, étiquetage et plus récemment contrats de vente EGALIM, taxe sur les emballages...

L'ANPLF rencontre régulièrement l'administration pour négocier ou renégocier les flexibilités fermières car rien n'est jamais acquis !



- **Parce que l'ANPLF communique activement sur le métier de producteur laitier fermier en France mais aussi au niveau européen par son implication dans le réseau FACENetwork.**
- **Parce que l'ANPLF défend positivement le lait cru.**
- **Parce que l'ANPLF met en réseau les techniciens et les producteurs.**
C'est l'essence de notre réseau inter-indépendant. Fruits de ces échanges équilibrés, de nombreuses notes d'informations pratico-pratiques et spécifiques à chaque produits laitiers du fromage au yaourt en passant par les glaces sont régulièrement partagées.
- **Parce que le budget de fonctionnement de l'ANPLF ne provient que de vos cotisations.**
Nous tenons à garder ce fonctionnement qui garantit notre indépendance et nous permet de défendre réellement les intérêts des producteurs fermiers. Ainsi, pour que le projet collectif de l'ANPLF puisse continuer, **nous avons besoin de votre engagement et de votre soutien individuel.**



Retrouver notre charte, des témoignages d'éleveurs et plus encore sur notre site www.anplf.com

Pour plus d'informations, contactez l'animatrice Charlotte Gohier : 06 61 52 93 15 ou animation@anplf.com



Rejoignez nous